



**SEANCE DU 18 MARS 2021**

Envoyé en préfecture le 19/03/2021

Reçu en préfecture le 19/03/2021

Affiché le

ID : 064-216401406-20210319-17\_18\_03\_2021-DE

**SLO**

**DELIBERATION N° 17**

**Nombre de  
membres en  
exercice : 29**  
Présents : 22  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstention : /

L'an deux mil-vingt-un, le dix huit mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

**Date de convocation : 12 Mars 2021**

**Membres présents** : F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, S. DARRIGUES, P. ACEDO, J. DARRIGADE, C. DUFOUR, X. BAYLAC, C. DUPIN, JP CAZAUX, C.DOS SANTOS, JM GUTIERREZ, S.PUYO, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, M.BECRET, J.RANCE ;

**Membres absents excusés ayant donné procuration** : L.GUYONNIE (pouvoir à S.DARRIGUES) ; E.SERRES (pouvoir à C.DOS SANTOS) ; G.GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ) ; K.PERY (pouvoir à C.DUFOUR) ; JP ALPHA (pouvoir à A.DARTIGUES) ; S.MOREIRA (pouvoir à J. DOS SANTOS) ; M. EVENE-MATEO (pouvoir à G.LASSABE)

**Secrétaire de séance** : A.DARTIGUES

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé au Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques de procéder à l'étude des travaux de remplacement de la lanterne J-219 - Avenue Charles de Gaulle.

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise ETPM GEEP.

Monsieur Patrick ACEDO précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme « Entretien Eclairage Public - Gros entretien - Gros entretien Eclairage Public (Communes) 2021 » et propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

. **Décide** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le Syndicat d'Energie, de l'exécution des travaux.

**Objet :**  
Entretien  
éclairage public -  
Gros entretien -  
programme « gros  
entretien  
éclairage public  
(communes)  
2021 »  
Approbation du  
projet et du  
financement de la  
part communale -  
Affaire n°  
21GEE9027

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous-Préfecture  
de Bayonne  
le*

*et de la publication le*

. **Approuve** le montant des travaux et des dépenses  
comme suit :

- Montant des travaux TTC	534,80 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	26,74 €
- Frais de gestion du SDEPA	22,28 €
<b>TOTAL</b>	<b>583,82 €</b>

. **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant  
comme suit :

- Participation syndicat	187,18 €
- T.V.A préfinancée par le SDEPA	93,59 €
- Participation de la commune aux travaux financer sur fonds libres	280,77 €
- participation de la Commune aux frais de gestion (fonds libres)	22,28 €
<b>TOTAL</b>	<b>583,82 €</b>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses « fonds libres », le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

. **Accepte** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 19 mars 2021  
Le Maire,

